

18 oct 2013 -12:33

Conférence de presse : l'espace unique de paiement en euros SEPA devient réalité, soyez prêts !

A partir du 1er février 2014, seuls les paiements qui répondent aux normes SEPA seront autorisés. C'est surtout pour les entrepreneurs que le passage du système belge au système SEPA aura le plus d'impact.

Ils exposeront leur point de vue sur SEPA :

- Koen Geens (Ministre des Finances)
- Sabine Laruelle (Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture)
- Luc Coene (Gouverneur de la Banque Nationale)
- Michel Vermaerke (Administrateur délégué de Febelfin)

Quand ? Le mercredi 23 octobre à 10h

Où ? Au North Galaxy, boulevard du roi Albert II 33, 1030 Bruxelles

Qu'est-ce que le SEPA ?

A partir du 1er février 2014, les virements et domiciliations devront satisfaire aux dispositions légales européennes et aux normes du Single Euro Payments Area (SEPA). Désormais, les consommateurs, les pouvoirs publics, les commerçants et les entreprises peuvent effectuer facilement leurs paiements partout en Europe grâce à des instruments de paiement identiques, à savoir les virements et les domiciliations. Quel que soit le pays où l'on habite, il n'y a plus de différence : tous les paiements sont des "paiements internes" à l'Europe.

Conférence organisée conjointement par Sabine Laruelle (Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture), Koen Geens (Ministre des Finances), la Banque Nationale de Belgique, Febelfin et le SPF Finances.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be